



CAESTRE/KAESTER

JANVIER 2022

La mairie, on garde le contact :

Site internet officiel : www.caestre.fr

Facebook - page officielle de la commune : Caestre La Mairie

Email : caestre.en.flandre@nordnet.fr

Téléphone : 03 28 40 15 74

Télécopie : 03 28 42 14 72

Edition Spéciale !



Région
Hauts-de-France



CCAS





Chers Caestriotes et Caestriotes,

Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année, qui à mon grand regret ne nous permet pas encore d'oublier cette satanée crise sanitaire. Pour la deuxième fois depuis mon élection, je suis contraint d'annuler la cérémonie des voeux au cours de laquelle j'aurais pu m'adresser directement à vous. Mes conseillers et moi aurions aimé vous présenter et commenter les différents travaux effectués dans le village depuis 2020, ceux qui sont en cours et aussi les projets, regarder ensemble l'album photos des moments de fête et de rencontre. Toutes ces occasions où chacun a pu venir s'amuser, rire, assister aux spectacles... Grâce au dynamisme et à la motivation des écoles, des associations et de notre comité des fêtes, ces moments festifs sont nombreux dans notre village et s'adressent à tous. Cette année, les membres du comité des fêtes ont été très actifs afin de vous offrir des animations aussi diverses qu'inédites pour la ducasse de septembre. Le feu d'artifice, entre autre, a remporté un véritable succès.

Tant de choses ont été réalisées qu'il fallait trouver le moyen de vous les présenter et faire en sorte que vous en soyez tous informés.... C'est pourquoi nous avons choisi de réaliser cet album photos que vous pourrez feuilleter à votre gré. J'espère que vous apprécierez ce petit voyage dans le temps et je vous assure que la traditionnelle cérémonie n'est que partie remise, dès que le monde retrouvera sa sérénité je vous inviterai à venir boire le verre de l'amitié qui sera à la hauteur des deux rendez-vous manqués !

Vous trouverez dans ce bulletin les habituelles informations pratiques sur la vie du village et notamment les messages du SMICTOM relatives aux deux changements dans le mode collecte et tri. Pour ce qui concerne l'arrêt de la collecte de verre en porte à porte, j'ai demandé au SMICTOM de nous attribuer une colonne supplémentaire qui a été installée au centre d'apports volontaires des déchets verts (rue d'Hazebrouck).

Pour tout complément d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à consulter le site internet du SMICTOM.

Bonne lecture à tous.

Jean-Luc Schricke
Maire de Caestre

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2022
**Arrêt de la collecte
du verre
en porte à porte**

Pour le tri du verre, soyons tous volontaires !
Apportez uniquement vos bouteilles, pots, bocaux et flacons
dans les nombreux points de collecte.

Bouteilles, pots, bocaux et flacons
sans couvercles, ni bouchon !
Ils sont recyclables à l'infini,
donnons-leur une nouvelle vie !

Une nouvelle carte d'électeur

INFO

Elections 2022

Bureaux de vote en mairie !

10 et 24 avril 2022 : élections présidentielles

12 et 19 juin 2022 : élections législatives

Ces élections se dérouleront en mairie et les électeurs Caestrois seront répartis sur deux bureaux de vote selon leur adresse.

En 2022 toutes les personnes inscrites sur les listes électorales recevront, par courrier, une nouvelle (ou première) carte électorale.

IMPORTANT

Les informations figurant sur votre carte électorale sont très importantes pour votre identification par les personnes qui tiennent le bureau.

1 - Le numéro de votre bureau de vote est indiqué à gauche du bandeau central.

N° du bureau de vote = 001, vous votez au rez de chaussée de la mairie.

N° du bureau de vote = 002, vous votez au 1er étage de la mairie. Accès possible par ascenseur.

2 - Votre numéro d'ordre sur la liste électorale est indiqué à droite du bandeau central.

Ce numéro permet de vous trouver facilement sur la liste d'émargement tenue par les membres du bureau. Les électeurs y figurent par ordre alphabétique, donc le numéro d'ordre évolue à chaque nouvelle inscription ou désinscription. Il est donc important de présenter la dernière carte que vous aurez reçue pour une identification rapide qui optimisera la fluidité à la table d'émargement.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur la liste électorale, il est encore temps. Tous les renseignements vous seront remis en mairie.

Date limite d'inscription pour les élections présidentielles : 4 mars 2022.

Pour tout autre renseignement, contactez la mairie.

Le Cimetière - Création d'un jardin du souvenir

Depuis sa création il y a presque un an, le jardin du souvenir a accueilli deux défunts.



Extrait du règlement du cimetière Espace de dispersion

Article 39 : L'espace de dispersion ne donne pas lieu à concession.

Un jardin du souvenir est mis à la disposition des familles pour leur permettre d'y répandre les cendres.

Les cendres pourront être dispersées après accord préalable de la mairie. La dispersion des cendres pourra être effectuée soit par les familles elles-mêmes soit par des personnes habilitées, en présence d'un représentant de la commune.

Le jardin du souvenir est entretenu par les services municipaux. Seules les fleurs coupées, naturelles peuvent y être déposées. Elles seront enlevées périodiquement.

L'identité des défunts sera matérialisée par une plaque, fournie par la mairie. Sur celle-ci figurera les nom et prénom et la date de décès du défunt. La gravure uniforme, selon modèle en mairie, reste à la charge de la famille.

Toute dispersion fera l'objet d'un enregistrement sur un registre consultable en mairie.

RAPPEL

Un beau cimetière bien entretenu, c'est l'affaire de tous !

Le cimetière, particulièrement beau après la Toussaint avec toutes ses tombes fleuries, devient triste et pitoyable dès la première gelée fatale à la quasi totalité des potées. Nous vous remercions de débarrasser les tombes et colombariums des fleurs ou compositions fanées dans un délai raisonnable après leur dépôt.

Des espaces dédiés sont à votre disposition :

- un espace pour les déchets verts (à proximité du jardin du souvenir)
- des containers pour les pots, jardinières, ou autres objets ou contenants.

LES TRAVAUX

Entretien - Amélioration - Sécurité !

Rue d'Hazebrouck - Création d'un trottoir, nouveau passage pour piétons et installation de feux comportementaux pour la sécurité des usagers et notamment des enfants sur le chemin vers l'école.



Carrefour des rues de Strazeele, d'Hazebrouck et de la Libération

En partenariat avec le département, le trottoir a été élargi entre la salle de musique et le virage, l'enrobé refait sur toute la largeur et dans la totalité du virage. Un marquage au sol en résine pour une signalisation intuitive apporte la touche finale au carrefour dit "des 3 rues"



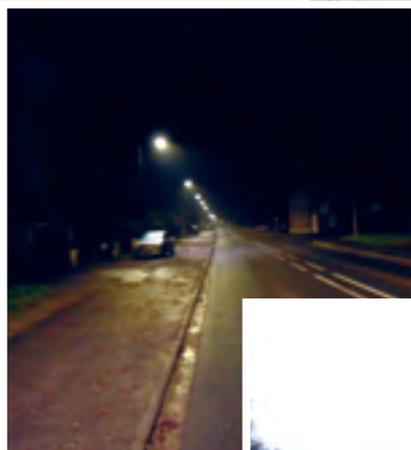
Avenue du Général de Gaulle

- Création d'un chemin piétonnier propre et stable, après busage du fossé.



Avenue du Général de Gaulle

- Suppression des fils nus
- Enfouissement des réseaux filaires
- Nouveaux réverbères à technologie LED. Ecologiques et économiques



Giratoire de la mairie

Les travaux ont été réalisés de nuit par les équipes du Département.



LES TRAVAUX

Entretien - Amélioration - Sécurité !

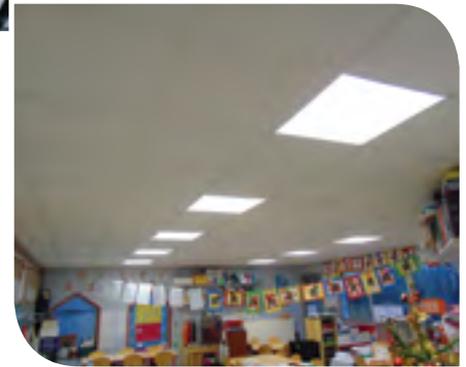
Travaux de voiries avec la CCFI



Pour une conduite plus sereine, trois aires de croisement ont été créées sur le chemin de Saint-Omer. Les automobilistes aujourd'hui rassurés roulent plus tranquillement sur ce chemin.

Egalement en collaboration avec la CCFI, une traversée de route a également été refaite, chemin Saint Adrien ainsi que la réparation temporaire du chemin du Moulin Ghyselen.

Nouveau plafond à l'école Marguerite Yourcenar



Des portes pour les ateliers municipaux

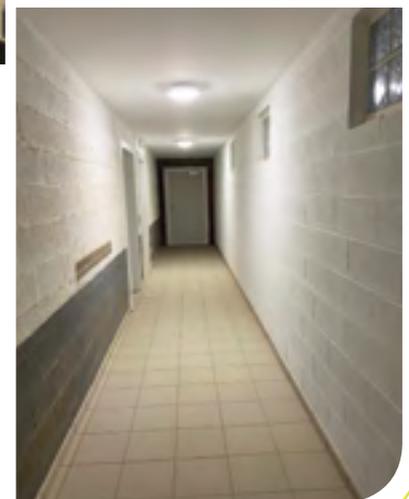


Salle polyvalente

Les travaux à la salle polyvalente sont terminés. Désormais l'accès aux sanitaires se fait depuis l'intérieur de la salle.



Grâce au département nous avons obtenu l'Aide Départementale aux Villages et aux Bourgs (ADVB), volet relance, à hauteur de 50% du montant HT des travaux.



A l'extérieur de l'église, travaux en cours sur la toiture



Avant



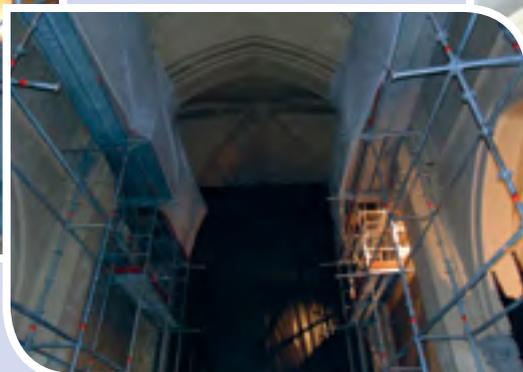
Aujourd'hui



Charpentiers et couvreurs sont dans les temps pour les travaux.

Malgré les fortes pluies le chantier n'a pas pris de retard et, côté nord, l'ancienne toiture a été démontée. La charpente et les chevrons sont en cours de réfection. La nouvelle sous-toiture est en place. La récupération de l'eau de pluie se fait par les chevrons fonctionnels, des descentes provisoires sont installées pour rejeter l'eau loin des murs. Quant aux vitraux, ils ont été démontés et envoyés en atelier pour restauration. Des plaques de contre-plaqué ou de plexiglas ont été installées en attendant leur retour. Les artisans ont commencé le rejointoiement des briques, notamment autour des encadrements des vitraux.

A l'intérieur de l'église, les échafaudages d'accès aux vitraux !



Souscription volontaire à la Fondation du Patrimoine

Pour rappel, au cours du mandat précédent la question s'est posée de savoir qu'elle était la meilleure solution pour l'église qui nécessitait une rénovation. CAESTRE, comme toutes les communes aux alentours, a opté pour une réfection plutôt que pour une modification de destination. D'une part, garder l'église c'est garder l'identité du village et d'autre part contrairement aux idées reçues et souvent divulguées à tort, une restauration à l'identique ouvre le droit aux précieuses subventions qui allègent la charge financière pour la commune. Ces subventions peuvent couvrir jusqu'à 80% du coût des travaux, ce n'est pas rien ! Les services administratifs de la mairie veillent à en faire la demande à tous les organismes concernés.

Le reste à charge sera financé par la commune à l'aide d'un prêt qui a été négocié à un taux de 0,80 % sur 15 ans.

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre soutien à ce projet en participant à la souscription volontaire lancée par la Fondation du Patrimoine :

FONDATION DU PATRIMOINE - Souscription volontaire

Faire un don pour aider à la restauration de l'église Saint-Omer c'est être acteur de ce beau projet.

Il n'y a pas de montant minimum, chacun selon son budget peut faire monter la cagnotte.

L'objectif de la collecte est de 20 000 €, nous vous remercions de nous aider à l'atteindre.

Faire un don en ligne, rendez-vous sur le site www.fondation-patrimoine.org/63107

Faire un don par chèque, des bons de souscription sont disponibles en mairie.

La mairie peut également se charger de transmettre votre don.

**La Fondation du patrimoine est reconnue d'utilité publique :
vous faites un don, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt.**

ENVIRONNEMENT

Plantation d'arbres dans le village !



Plantation d'arbres rue Verte et place de l'église. Pour leur sauvegarde, les arbustes du contour de l'église ont été déplacés et replantés dans l'espace vert situé rue Yves Baron, aux côtés d'arbres nouvellement plantés.



Facilitez-vous le **tri** !

Si c'est un emballage, direction le recyclage !



Tous les tubes, Flacons et bidons en plastique

Tous les sacs, sachets et films en plastique

Tous les emballages et banquettes en plastique

Toutes les bouteilles vidées en plastique

Tous les blisters, pots et boîtes en plastique

NOUVEAU
TRIEZ TOUS VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE

FESTIVITES & CEREMONIES

Autour de la ducasse !

Fête foraine



Feu d'artifice

Merci au comité des fêtes de nous avoir offert ce superbe feu d'artifice. La préparation d'un tel spectacle représente beaucoup plus d'heures de travail que la durée du spectacle lui-même. Trouver les prestataires, bâtir le dossier sécurité, en assumer la responsabilité.... Merci et bravo aux bénévoles du comité des fêtes et notamment à leur présidente Véronique CRINQUETTE.



Les concerts à l'église et au coeur du village

Quelque soit le jour, quelque soit l'occasion, l'Harmonie Communale est là pour ajouter la musique aux fêtes et événements du village. Des prestations de qualité appréciées par tous.



Les expositions

Toujours fidèles à ce rendez-vous en septembre, les trois clubs "Atelier Couture", "Rencontre Tricot" et "Scrap'Club" présentaient leurs magnifiques créations au cours de la journée portes ouvertes organisée à la mairie.



FESTIVITES ET CEREMONIES

Chez les aînés !

Septembre 2021,



Décembre 2021, les aînés reçoivent leur colis de Noël



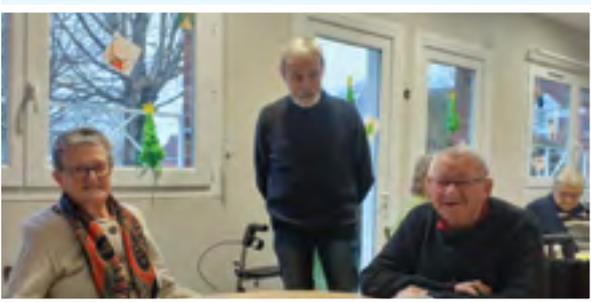
la mairie invite les aînés à se retrouver autour d'un bon repas



C.C.A.S.TRE

Résidence Les Tilleuls Goûter de Noël

Monsieur le Maire est présent aux côtés des résidents et de Patricia BEUDIN, responsable adjointe de la résidence
Alain DEBRAUWER, président du Club des Tilleuls,
Michel BEUDIN, membre du Club des Tilleuls.



Cérémonie du 11 novembre et Exposition "LA VIE DU POILU"



Le 11 novembre dernier ont eu lieu les commémorations du 103^e anniversaire du 11 novembre 1918. A cette occasion nous avons souhaité proposer aux écoles et aux Caestrois, dans le cadre du devoir de mémoire, une exposition sur « LA VIE DU POILU ». Avec l'aide de Mme OLIVIER et Mme LALEEUW, directrices des écoles de CAESTRE, l'exposition animée par M. CHARLEY et moi-même s'est tenue le 9 novembre dans les classes de CM1 - CM2. M. CHARLEY a

su captiver l'attention des enfants avec ses explications et démonstrations sur l'équipement du soldat tout en les faisant participer.

Un grand merci aux enfants ainsi qu'à Mme OLIVIER et Mme LALEEUW pour l'accueil.

La commémoration du 11 novembre a débuté par la messe en notre église de CAESTRE au cours de laquelle nous avons pu accueillir les élus et porte-drapeaux des communes voisines, puis la



FESTIVITES et CEREMONIES

Commémoration du 11 novembre 1918!

cérémonie au monument aux morts où étaient présents de nombreux Caestrais et Caestraises ainsi que leurs enfants. Cette cérémonie a permis de nous rassembler après plusieurs mois de restrictions sanitaires, quelle joie de vous retrouver. Par votre présence, vous avez contribué au devoir de mémoire et pour ne pas oublier. Celle-ci s'est clôturée par le verre de l'amitié et la collation pour les enfants dans la salle d'honneur de la mairie.

L'exposition « LA VIE DU POILU » s'est poursuivie en mairie. Elle remporta un vif succès auprès de nos concitoyens.

Exposition riche en documents, photos, objets et surtout la présence en tenue d'époque d'intervenants de qualité qui ont su partager avec cœur leurs connaissances sur le quotidien de ces soldats, partis à tout juste 18 ans pour certains, défendre notre patrie.

Je tiens à vous remercier Caestrais et Caestraises venus en nombre ce jour là,

en espérant vous revoir aussi nombreux et nombreuses à nos prochaines commémorations.

Merci également à tous ceux qui ont permis de préparer et de réaliser avec succès ces journées du souvenir.

MERCI !!!!

Mr LOEWENGUTH Olivier,
Votre correspondant défense.

9 novembre, exposition en avant-première aux deux écoles



Les élèves des deux écoles ont apprécié cette leçon d'histoire version "exposition", où ils ont pu voir les objets du quotidien des soldats de la grande guerre. L'intérêt des enfants a ravi les organisateurs.



11 novembre, exposition à la Mairie



Dans le cadre d'une prochaine exposition, nous sommes toujours à la recherche de documents, objets, photos ou informations sur les soldats défunts cités sur le monument aux morts. Vous pouvez me contacter sur caestre.en.flandre@nordnet.fr ou au 06.72.06.45.94.

Une année de transition pour la résidence les Tilleuls

En route vers une labellisation "MARPA".

Depuis plusieurs années l'avenir de la résidence des Tilleuls était l'objet d'interrogation. L'idée d'une MARPA, initiée au cours du précédent mandat, a fait son chemin et convaincu les membres du CCAS en charge de la gestion de l'établissement. Il faut dire que la crise sanitaire a mis en évidence les lacunes dans notre mode de fonctionnement et que le soutien d'organismes tels l'ARS, la MSA et la compétence d'un encadrement spécialisé nous a bigrement manqué.

Fin 2021, les départs en retraite de Patricia BEUDIN et de Diego FACON ou la mutation vers d'autres services concernaient plusieurs membres du personnel, c'était le moment idéal pour ce nouveau départ. Nous souhaitons aux deux jeunes retraités une belle nouvelle vie.

Une première étape est validée et l'année 2022 sera l'année de la transition : le CCAS reste aux commandes mais avec un accompagnement soutenu et pertinent de la fédération des MARPA.

Pas de grande révolution, les résidents gardent leur indépendance, le choix de leur médecin, infirmières, aides à domicile.... Il s'agit plus d'actualiser le mode de fonctionnement en apportant de nouveaux services et d'assurer l'avenir de la résidence.



Trois jeunes femmes récemment recrutées sont venues compléter l'équipe en place.

Ces nouvelles recrues ont été invitées au goûter organisé le 23 décembre dernier. Ce fut l'occasion pour Patricia BEUDIN de les présenter aux résidents présents.

Patricia BEUDIN quitte son poste à regret, mais elle restera présente aux côtés de ses chers résidents en tant que membre de l'association des Tilleuls.



Monsieur le Maire, l'ensemble du conseil municipal, les membres du CCAS saluent le travail remarquable accompli par Patricia BEUDIN au cours de sa carrière à la résidence. Son implication dans le fonctionnement de l'établissement a toujours largement dépassé le cadre de sa fonction. Nous la remercions tous pour sa disponibilité, sa gentillesse et son sérieux.

Elle sera toujours la bienvenue à la résidence, où elle pourra passer et partager un moment de détente et de complicité aux côtés de ses amis.

Nouveaux services !

SERVICE GRATUIT



Pour vous aider dans vos démarches administratives, le bus bleu du département vous accueille le 1er lundi de chaque mois sur le parking de la salle des fêtes.



Réseau de médiathèques



- **T Boekhuus** : un catalogue de plus de 160 000 documents (romans, albums, BD, mangas et Comics, documentaires, revues...). Vous récupérez et restituez les livres à la mairie de Caestre (aux jours d'ouverture de l'espace bibliothèque) ou dans toute autre structure du réseau T Boekhuus.

- **Cafeyn** : un accès en ligne et en illimité à plus de 1600 titres de presse, 24h/24 et 7j/7

- **Toutapprendre.com** : langues, bureautique, code de la route...

Accédez à des centaines d'heures de cours dans une multitude de domaines où vous voulez et quand vous voulez.

Tarif :

- **GRATUIT** : moins de 26 ans/étudiant/bénéficiaire de minima sociaux

- 6 euros par an : pour toute autre situation.

L'adhésion se fait en mairie. Une pièce d'identité et éventuellement des justificatifs de revenus seront nécessaires pour créer votre compte et vous remettre votre carte d'adhérent. Site internet : www.mediathequesenflandre.fr

Les travaux en cours de réalisation et à venir

Ecole de musique

C'est parti ! Peu à peu l'école de musique se refait une jeunesse.

Les travaux sur la toiture sont terminés. Prochainement les portes et fenêtres seront renouvelées pour une meilleure isolation aux normes actuelles.

Il est également programmé de rejointoyer la façade.

En collaboration avec le SIECF, une étude sera menée pour améliorer l'isolation et obtenir des aides financières.

Il est également prévu d'intervenir pour améliorer l'acoustique.

Salle des sports

Le remplacement de la porte de secours endommagée est prévu avant la fin du mois.

Une étude est en cours pour la rénovation de la salle des sports afin de choisir le scénario le mieux adapté, chiffrer le montant des travaux et solliciter différentes subventions au cours de l'année.

O.A.P : Opération d'Aménagement Programmée

Une Opération d'Aménagement Programmée est prévue entre la rue de Bailleul et la rue de Strazeele, dans le PLUi. Ce projet se fera en deux temps, la première phase concerne les friches BALLOY et BUTSTRAEN ainsi qu'une petite pâture. L'EPF (Etablissement Public Foncier) s'est porté acquéreur

de la partie BUTSTRAEN. Des travaux de sécurisation ont été entrepris, des tôles ont remplacé les vitres cassées pour éviter de nouvelles dégradations.

L'EPF procédera ensuite à la démolition et la dépollution du site avant de le céder pour construction.

Panneau d'affichage



Un nouveau panneau numérique est installé sur la Grand Place, sur l'esplanade de la mairie.

Quelques informations pratiques sont déjà mises à l'affichage, elles seront complétées au fur et à mesure de l'actualité de la commune tant administrative que festive.

Avec l'application Centolive, retrouvez toutes les informations de votre commune en temps réel.

Pensez à la télécharger !

Vidéo surveillance

Pour répondre à la demande de nombreux Caestros des crédits ont été prévus pour l'installation de la vidéo surveillance (opération trottoirs – voiries) et les demandes de subventions seront faites. Des aides financières conséquentes sont accordées aux communes pour ce type de projet.

APPEL

LES 4 JOURS DE DUNKERQUE MAI 2022

L'étape des 4 jours de Dunkerque passera à Caestre le samedi 7 mai prochain.

Dans le cadre de l'organisation et de la sécurité, nous devons prévoir des postes de signaleurs sur le parcours.

Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe de bénévoles qui gérera cette journée et ainsi participer au bon déroulement de la course, merci de vous faire connaître en mairie avant le 28 février ou de contacter Olivier LOEWENGUTH, conseiller municipal, qui pourra vous fournir tous les renseignements et répondre à vos questions.

Contact :
Olivier LOEWENGUTH
Tél 06 72 06 45 94
email : caestre.en.flandre@nordnet.fr

La Joie de Vivre

Le bien nommé club LA JOIE DE VIVRE de CAESTRE a pris un nouveau départ sous la direction d'une équipe renouvelée pour le plus grand bonheur de ses adhérents.

Sourire, bonne humeur et envie de faire plaisir, voilà ce qui les caractérise. Les membres de l'équipe souhaitent poursuivre tout ce qui a bien fonctionné depuis plus de trois décennies et apporter une nouvelle dynamique. Ouverts à toutes les idées, ils comptent être à l'écoute des adhérents, qu'ils soient anciens ou nouveaux, pour développer des activités correspondant à leurs affinités.



Les membres du bureau : Fabrice Bouly, président (1) - Yves Lyoen, vice-président (6) - Bernard Dassonneville, trésorier (4) - Marie-Josée Butaye, trésorière adjointe (5) - Régine Boudens, secrétaire (2) - Eliane Lyoen, secrétaire adjointe (3) - Martine Decrock (9), Jacques Decrock (10), Charles Vanhove (8), Odile Verbrigghe (7), Edith Lauwerie (absente).

FONCTIONNEMENT et ACTIVITES

- Ouvert à tous, Caestrais ou pas sans condition d'âge.
- Rendez-vous le mercredi tous les 15 jours de 14h00 à 17h30 à la salle des fêtes (Sauf en juillet et août).
- Jeux de cartes, scrabble, et tout autre jeu que vous pouvez proposer.
- Cotisation annuelle : 15 €.
- Autres activités saisonnières : sorties au restaurant, voyages organisés. (Si les conditions sanitaires le permettent).

Petite fête chaque trimestre pour les anniversaires des adhérents. Après-midi à thème.

Aucune obligation. Être adhérent au club c'est participer tous les 15 jours pour jouer aux cartes... ou seulement quand on le souhaite, pour les activités complémentaires... C'est la joie de vivre sans contraintes !

Contact :

Fabrice BOULY, 03 28 40 22 46, fabrice.bouly@nordnet.fr

OFFRE DECOUVERTE - Avant votre adhésion, l'équipe vous invite à découvrir au cours de 2 rencontres découvertes, le mercredi de votre choix, l'ambiance et les activités du club. Vous pouvez apporter vos jeux préférés et amener vos amis avec qui vous avez l'habitude de jouer...

LES JEUX DE SOCIETES OUBLIES...

Si vous avez des jeux oubliés au fond d'un placard, c'est peut-être l'occasion de les faire revivre et de faire plaisir à tous. Un prêt, un DON, tout est bienvenu pour compléter la gamme des jeux de société du club.

Merci d'avance.

Des retrouvailles autour de la galette



- 5 janvier... Cartes, Scrabble et galette

Ce 5 janvier, à l'occasion de l'épiphanie nos aînés ont partagé un moment très convivial autour de la traditionnelle galette des rois. Les heureux élus se sont prêtés avec le sourire à la photo pour notre bulletin communal.

Harmonie Communale



Août 2021 - Concert à l'occasion de la fête TERRE EN FOLIE

Organisée par l'association des jeunes agriculteurs du Nord-Pas-de-Calais, la grande fête "TERRE EN FOLIE" a connu un très grand succès qui a fait se déplacer 12000 visiteurs.

Le programme débuté le vendredi par un concert sous chapiteau où l'harmonie communale de Caestre a mis l'ambiance et ravi le public.

Samedi 28 et dimanche 29 les animations et activités étaient nombreuses, il y en avait pour tous. Repas, messe, marché du terroir, baptême d'hélicoptère, activités atypiques dans les champs pour les enfants...

Fête de la Sainte-Cécile le 28 novembre

L'année dernière les musiciens n'avaient pas pu célébrer leur sainte patronne Cécile, c'est donc le 28 novembre dernier qu'ils ont mis à l'honneur tous les médaillés et les nouveaux musiciens rentrés à l'harmonie en 2020 et 2021.



Les archers de la Saint-Sébastien



- Le club des archers de la Saint-Sébastien de Caestre Vainqueurs de la coupe terrienne le 28 août et vainqueurs de la coupe des coupes le 18 septembre.

Les écoles, Convention plan de relance numérique

A l'occasion du vote du budget primitif 2021, il a été décidé de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Une demande de subvention à hauteur de 70% a été présentée, pour un montant total de 17 899.50 €. Cette demande a été validée.

Ainsi nos deux écoles ont pu être équipées dès la rentrée 2021 de nouveaux matériels.

Les commerces

Alimentation

Boucherie Charcuterie Traiteur Pladys - 39 rue Henri Ternynck

Tél : 03 28 40 15 75

Horaires d'ouverture : mardi au vendredi : 8h30-12h30 / 15h00-19h00

samedi : 8h30-12h30 / 15h00-17h00

Fermé dimanche et lundi

Boulangerie Pâtisserie - La Chouquette Caestroise - 175 av du Gal de Gaulle

Tél : 03 28 40 15 16

Horaires d'ouverture : mardi au vendredi : 6h30-13h00 / 15h00-19h00

samedi : 7h00-13h30 / 15h00-17h00

dimanche : 7h00-12h00

Fermé lundi

Supermarché Carrefour Contact - 70 rue d'Hazebrouck

Station-service, gaz, relais colis

Tél : 03 28 42 28 93

Horaires d'ouverture : lundi au samedi : 8h00 - 20h00

dimanche : 9h00 - 13h00

Flandre Cave de Récoltants- 110 Grand Place

Tél : 03 28 40 64 79

Horaires d'ouverture : mardi au vendredi : 10h00-12h30 / 15h00-18h00

samedi : 9h30-13h00 / 14h00-18h00

Fermé dimanche et lundi

Café / Restaurant

La Tête d'Or - 45 rue de Bailleul

Tél : 03 28 40 12 84

L'Auberge - 2590 route de Bailleul

Tél : 03 28 40 25 25

Coiffure

Côté Salon - 90 rue de la Libération

Tél : 03 28 40 22 89

K Pi L'Hair - 85 Grand Place

Tél : 03 28 41 20 83

Institut de beauté

Bulle d'O - 1187 Rue Verte

Tél : 03 28 49 77 70

Electro-ménager

Piertersoone - Ax'Home

57 avenue du Général de Gaulle

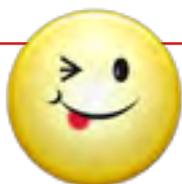
Tél : 03 28 40 16 32

Motoculture

Régis Vandamme Motoculture

255 rue de Strazeele

Tél : 03 28 43 55 09



Pour les nouveaux habitants
un livret d'accueil est à disposition en mairie.

Il contient

Les informations pratiques
Les contacts des associations
Les différents services de santé
Les écoles, la cantine
La liste des commerces
Les numéros d'urgence

.....



MEDECIN GENERALISTE

Maison de Santé
81 avenue du Gal de Gaulle
Docteur Sylvie DEROCH
Docteur Claire DUQUENNE
Docteur Valentin VANMERRIS
Docteur Stéphane WAELS
Tél. 03 28 40 16 56

PHARMACIE

75 avenue du Gal de Gaulle
Pharmacie LIEFOOGHE
Tél 03 28 40 19 90

CABINET DENTAIRE

81 rue de Bailleul
Bertrand CHRISTOPHE
Hélène CHRISTOPHE-JOLY
Louis CORTEEL
Tél. 03 28 40 18 71

KINESITHERAPEUTE

138 avenue Gal de Gaulle
Audrey OLIVIER
Tél 03 28 40 11 43
Marion PETITEVILLE
Tél 06 74 02 11 93

SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

Maison de Santé
81 avenue du Gal de Gaulle
Hélène BAILLEUL
Ludivine BRIETZ
Emilie PHILIPPOT
Jérôme VANHERSEL
Tél. 06 33 29 30 45

138 avenue du Gal de Gaulle
Chantal MARCANT
Tél. 06 77 48 76 83
Alexandre CHOQUET
Tél. 06 37 45 32 57

84 rue de Bailleul
Audrey BOCQUET et
Aurore SIX BOURGEOIS

ORTHOPHONISTE

Maison de Santé
81 avenue du Gal de Gaulle
Anne-Louise CHARLET
Tél. 06 25 49 80 58
Fanny DIERS
Tél. 06 70 76 34 34

Décès

Gérard DELOBEAU, 21 octobre 2021
Pascal DUBOIS, 22 octobre 2021
Bertrand COKELAER, 22 octobre 2021
Robert DEGRAVE, 23 décembre 2021
Michel DUFNERR, 7 janvier 2022
Benjamin VAN DEROSTYNE, 13 janvier 2022
Marie-Andrée DEGRAVE née GHILLEBAERT

ETAT CIVIL

Naissances

Agathe ISIDOR, 17 novembre 2021
Emmie GOSSEY, 14 décembre 2021
Willow DEBRUYNE, 16 janvier 2022

Mairie, on garde le contact

Tous les comptes rendus des réunions de conseil sont sur le **SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE** :

<http://www.caestre.fr/fr/comptes-rendus>

Facebook - CAESTRE LA MAIRIE, page officielle de votre mairie

Offres d'emploi, liens pratiques et messages de différents organismes, informations CCFI et Préfecture...
Tous ces messages vous concernent, pensez à les consulter.

SOYEZ INFORMES, ABONNEZ VOUS A LA PAGE !

